

Entre délinquance et terrorisme, une frontière de plus en plus ténue

► La fusillade, perpétrée par Benjamin Herman ce mardi à Liège, a été qualifiée « d'assassinat terroriste »

par le parquet fédéral.

► Mais le profil de l'assaillant, qui tanguent entre délinquance et radicalisme, intrigue.

Qui était Benjamin Herman : un délinquant devenu terroriste ou un terroriste avec un passé de délinquant ? Ou les deux ? On sait que le parquet a ouvert une instruction pour « assassinat terroriste et tentative d'assassinat terroriste » en raison notamment du modus operandi utilisé par l'assaillant et du choix de ses victimes, à savoir des représentants des forces de l'ordre.

Mais l'enquête, qui n'en est qu'à ses débuts, pourrait mettre en lumière de nouveaux éléments qui viendraient annihiler cette circonstance aggravante que constitue l'intention terroriste.

Pas plus tard qu'en avril dernier, l'ex-boxeur professionnel Hicham Diop était condamné en appel à 15 ans de réclusion pour avoir tenté de tuer des policiers à

Schaerbeek en octobre 2016. En première instance comme en appel, le caractère terroriste n'avait pas été retenu en raison de l'absence de preuve de la radicalisation du prévenu, qui ne dissimulait par contre pas sa haine des policiers.

Un profil inédit et révélateur

Mercredi, de nouveaux éléments biographiques concernant l'assaillant sont apparus mais ils ne permettent toujours pas de comprendre ses motivations ni d'évaluer sa religiosité et à quel niveau, dans le processus de radicalisation, il se situait.

En ce sens, le profil de Benjamin Herman est à la fois inédit et révélateur de ce terrorisme endogène dont les ambassadeurs ont des trajectoires souvent moins linéaires que les djihadistes qui ont rejoint la Syrie à partir de 2014 avec l'intention formelle de prendre part à un conflit armé. Et dont les motivations se dessinent bien souvent de manière moins évidente. On le constate de plus en plus : la frontière entre petite délinquance, banditisme et terrorisme se fait de plus en plus ténue.

Délinquant depuis sa prime jeunesse, gros consommateur de drogues : le parcours accidenté de

Benjamin Herman est similaire à la plupart des détenus de droit commun qui peuplent les ailes des prisons du pays. On imagine sans peine qu'après avoir été condamné à plusieurs reprises, il ait pu développer un sentiment de rejet envers les forces de l'ordre et, plus largement, envers le système judiciaire.

Basculement dans le radicalisme

Pour autant, est-il inconcevable que cet individu réputé instable ait également pu être perméable à

l'idéologie distillée par les recruteurs de l'État islamique avec qui il a été en contact à Lantin ou à Marche-en-Famenne ?

On se souvient qu'avant que leurs noms n'apparaissent dans le dossier de la rue du Dries et des attentats de Bruxelles, Ibrahim et Khalid El Bakraoui n'étaient connus de la justice que pour leur implication dans des faits de banditisme. Eux aussi se seraient radicalisés durant leur séjour en prison.

La comparaison s'arrête là car, si les frères El Bakraoui n'étaient pas réputés radicalisés, d'autres dans leur entourage direct l'étaient sans l'ombre d'un doute.

Ce qui n'est pas du tout le cas de l'assaillant qui, mardi, criait « *Al-*

lah Akbar » boulevard d'Avroy en brandissant des armes.

La radicalisation reste également floue en ce qui concerne les auteurs des attentats du 20 juin 2017 à la gare centrale et du 25 août de la même année au boulevard Emile Jacquemain et ce, bien que le parquet fédéral ait, dans les deux cas, qualifié l'attaque de terroriste et que l'État islamique ait revendiqué les faits via son organe de propagande Amaq. Ce que le groupe djihadiste a également fait pour Liège ce mercredi.

Pourtant, Benjamin Herman, c'est aussi ce détenu qui, alors qu'il n'avait jusque-là témoigné d'aucun intérêt particulier pour la religion, s'était converti à l'islam au contact d'autres prisonniers.

Certes, il n'est pas le premier Belgo-Belge à suivre ce chemin mais, à ses codétenus, il avait tout de même affirmé qu'il envisageait de se rendre en Syrie. C'est ce qui est apparu au cours des auditions menées mardi dans le milieu carcéral. En dehors de ces confessions qui attestent d'un basculement (progressif ou soudain ?) dans le radicalisme, le jeune homme semblait pratiquer sa religion en toute discrétion. ■

LUDIVINE PONCIAU

politique pénitentiaire Ce que les gouvernements ne veulent pas entendre

La tuerie de Liège interroge le système des congés (14 octroyés à Herman) et permissions pénitentiaires (11) accordés aux détenus en fin de peine. Le ministre de la Justice, Koen Geens, n'entend pas ouvrir un débat sur une réforme de ces dispositions qui entendent favoriser la réinsertion des condamnés, ce qui répond à la finalité des sanctions pénales : « *Pour les congés pénitentiaires normaux comme celui-ci, je n'aimerais pas rouvrir le débat, cela rendrait vraiment des gens désespérés en prison, car ils se préparent à une fin de peine et espèrent pouvoir s'adapter au climat de la société* », a-t-il déclaré mardi sur les antennes de La Première (RTBF), assumant sa « *responsabilité* » et s'invitant à un « *examen de conscience* ».

Ni syllabus, ni copions

Cet « examen de conscience » de Koen Geens ne bénéficiera ni de syllabus, ni de copions. L'efficacité des congés et des permissions pénitentiaires vantées comme des moyens de réinsertion demeure un slogan à défaut d'études qualitatives établissant la pertinence de ce dispositif et la qualité de son suivi.

Christophe Mincke, le directeur opérationnel de l'Institut national de criminologie et de criminalistique (INCC), confirme l'indigence des outils d'évaluation

des politiques pénales. « *Il n'y a pas d'instruments. On ne sait pas quelle est l'incidence réelle des congés pénitentiaires sur l'aboutissement d'un processus de réinsertion. Les budgets que je demande depuis six ans pour mener ces recherches n'ont jamais été accordés. En Europe, la Belgique fait figure de mauvais élève* », déplore-t-il.

Une vieille étude qui date de 1990 a certes établi à moins de

3 % « l'échec » des congés pénitentiaires. Mais ce chiffre encourageant ne concernait que l'observance des conditions mises à l'octroi d'un congé et mesurait, par exemple, le retour en temps et en heure du détenu à la prison

après son congé. Rien par contre n'a jamais été entrepris pour établir que le congé pénitentiaire favorise effectivement la réinsertion. « *Nous voudrions réaliser un tableau de bord permettant d'objectiver la pertinence de l'octroi de congés pénitentiaires afin de permettre, par exemple, de déterminer quels types de conditions à associer aux congés sont les plus pertinents pour assurer une réinsertion effective* », explique Christophe Mincke.

« Le risque de l'échec »

Pourquoi donc les gouvernements successifs s'obstinent-ils à ne pas vouloir évaluer leurs décisions ? Benjamin Mine, crimino-

logue à l'INCC et auteur d'une étude sur les processus d'octroi de congés pénitentiaires, constate que les gouvernements – et ce n'est pas uniquement le cas en Belgique – rechignent à assumer « le risque de l'échec » de l'adoption d'une norme et les conséquences qui en découleraient sur l'opinion publique.

M^e Delphine Paci, de l'Observatoire international des prisons (OIP), espère que le drame de Liège débouchera sur une réflexion très large sur le sens de la peine et constate que l'efficacité des mesures visant à la réinsertion des détenus est « difficile à quantifier ». La question des congés pénitentiaires, estime-t-

elle, doit être appréciée dans une évaluation globale du mode d'exécution des peines. Elle implique que soit étudié « *l'impact de la détention des jeunes détenus* » sur leur réinsertion,

comme les formations dispensées en prison, l'effet contaminant entre criminalités réunies en prison, etc. « *Pour les congés pénitentiaires, il faudrait supprimer les conditions de temps avant de les accorder, les permettre dès le début de la privation de liberté* ». Elle cite des exemples étrangers où le congé précoce peut permettre à des détenus de passer jusqu'à 72 h avec leurs enfants dans un « appartement familial ».

Léopold Van Esbroeck, figure du banditisme belge, abonde dans son sens. « *En Belgique, j'ai dû attendre la fin de ma peine pour bénéficier de quelques jours de congé. En Norvège, où j'ai aussi été incarcéré, des "temps de liberté de cinq jours", encadrés par une formation obligatoire, étaient d'application. Et les résultats sur la réinsertion étaient extraordinaires* ».

Le sens de la peine

Il souligne aussi que la perspective d'un congé pénitentiaire est pacificatrice au sein des prisons : « *Celui qui sait que sa bonne conduite peut lui apporter quelques moments de liberté ne*

va pas faire des c... A l'inverse, celui qui demeure sans espoir bascule souvent dans la rébellion ».

Le « sens de la peine » est au cœur d'auditions, en cours devant la commission de la Justice de la Chambre, présidée par Philippe Goffin (MR). Philippe Van Linthout, coprésident de l'association des Juges d'instruction, s'est interrogé lors de son audition sur le sens des libérations anticipées, le plus souvent motivées par l'unique souci de soulager la surpopulation carcérale.

La politique pénitentiaire s'apparente effectivement à une gestion hôtelière. Pas à une politique de réinsertion effective... ■

MARC METDEPENNINGEN

ENQUÊTE

Le frère entendu

« Deux frères unis dans la délinquance ». Tel était le titre d'un article publié dans *Le Soir*, il y a tout juste 10 ans, dans lequel on évoquait un braquage de supérette réalisé par Dimitri Herman et son frère cadet, Benjamin, du côté de Nassogne. La scène avait duré une poignée de secondes : l'aîné avait braqué et violenté la gérante, empochant 180 euros, tandis que son frère guettait au volant. Ils avaient ainsi suffisamment pour se payer

leur héroïne. Et lorsque la police les avait poursuivis, Benjamin Herman n'avait pas obtempéré...

Dix ans après, Benjamin Herman est mort après avoir exécuté trois innocents. Il avait avec lui un GSM ne comportant que trois numéros d'appels enregistrés : ceux de son père, sa sœur et son frère. Cela démontre, estiment les enquêteurs, un réel isolement, lié à la détention, et un lien fort avec sa famille, lien qui a été confirmé par l'enquête.

Dimitri Herman a, tout comme Benjamin, poursuivi son long par-

cours de délinquant et il serait « encore bien plus violent et nerveux que son frère cadet ». Il aurait été intercepté ce mercredi après-midi par la police judiciaire fédérale (PJF). Selon certaines sources, il résidait du côté de Sclessin, dans une maison à moitié salubre, et il aurait été initialement entendu en Salduz 1, c'est-à-dire en tant que témoin. Les prochaines heures diront s'il peut passer au statut de suspect, certains craignant qu'il ne nourrisse des envies de venger son frère.

L.W.S

LA LOI

Un statut spécial pour les victimes du terrorisme

Les victimes directes et indirectes de la fusillade de Liège bénéficieront des dispositions de la loi de septembre 2017 conférant aux victimes du terrorisme le statut spécial de « *solidarité nationale* », comme c'est le cas pour les victimes des attentats de Bruxelles.

Cette loi prévoit le remboursement, pour les victimes directes (blessés, rescapés, etc.) ou indi-

rectes (familles, etc.), le remboursement de soins médicaux et l'octroi d'une pension de dédommagement, selon des conditions fixées par la loi. La carte de solidarité nationale qui leur sera délivrée, après approbation des dossiers qui seront introduits, donne droit à des avantages, comme les transports en commun. Les victimes bénéficient aussi, de l'intervention des assurances (professionnelle, chemin du travail, etc.) et de celle du Fonds d'indemnisation des victimes d'actes intentionnels de violence.

M.M.

VIDER LES PRISONS

Le contesté « time-sharing » des cellules

Depuis des années, les gouvernements s'emploient à réduire la surpopulation carcérale. Avant l'avènement du bracelet électronique, des peines de moins de trois ans n'étaient plus prestées pour éviter l'engorgement des prisons. Le bracelet n'a pas tout résolu. Koen Geens, le ministre de la Justice, a eu recours à une astuce pour réduire encore la population carcérale de 150 unités. Ses « cellules partagées » permettent à des détenus (peines de moins de dix ans) de bénéficier de « congés pénitentiaires prolongés » en alternant sept jours de liberté et sept jours d'incarcération, en binôme avec un autre détenu. Cette disposition n'a fait l'objet que d'une circulaire aux directeurs de prison, pas d'une loi. Le système est dénoncé car il n'apporte quasiment rien en termes de réinsertion. Le détenu risque de perdre son travail en prison, et le système ne profite qu'aux détenus disposant d'un environnement familial stable. Des syndicats de gardiens dénoncent un surcroît de travail et proposent d'étendre la mesure à des périodes de quatorze jours consécutifs ! Koen Geens est contesté au sein même du gouvernement pour cette mesure présentant, selon l'Open-VLD, des « risques inconsidérés ».

M.M.

à Marche La suspicion d'un acte de vengeance contre une balance

Vols avec violence, consommation de stupéfiants, coups et blessures : le parquet fédéral a confirmé mercredi, au cours d'un point presse, que Benjamin Herman n'était pas un enfant de cœur et qu'il « avait eu affaire à la justice à plusieurs reprises depuis sa minorité ». Il a aussi annoncé que c'est plus que probablement lui qui a mortellement frappé à coups de marteau Michael Wilmet, un toxicomane avec qui il avait partagé sa cellule à Lantin. Le corps de Michael avait été découvert par une voisine mardi matin à son domicile de Marche-en-Famenne, la tête frappée de 15 coups. Le marteau qu'aurait utilisé Benjamin Herman pour frapper sa victime aurait été retrouvé dans le coffre d'un véhicule utilisé par le tueur.

Pour quelle raison s'en est-il pris à Wilmet juste avant de commettre un triple assassinat à des dizaines de kilomètres de là ? Voulait-il que son complice lui fournisse de la drogue ?

S'agit-il d'un règlement de comptes ? A la prison de Marche-en-Famenne, le bruit court, nous informe une source anonyme, que le détenu voulait se venger de « celui qui l'avait balancé ».

Aucune nouvelle information, ni confirmation, n'a par contre filtré en ce qui concerne le braquage commis dans la nuit de lundi à mardi dans une bijouterie située à Rochefort.

Plus prudent encore en ce qui concerne la radicalisation présumée de l'assaillant, le parquet s'est limité à expliquer que, « parmi ces premiers éléments (laissant penser qu'il s'agit d'un attentat terroriste) figure le *modus operandi* auquel l'EI appelle régulièrement sur internet par le biais de messages vidéos, c'est-à-dire attaquer des policiers avec un couteau et leur dérober ensuite leur arme de service, l'auteur qui crie plusieurs fois 'Allah Akbar', et enfin, les informations de la police fédérale de Liège et de la sûreté de l'État, selon lesquelles B.H était en contact avec des personnes radicali-

sées ».

Au micro de RTL et de la RTBF, la femme de ménage que Benjamin Herman a prise en otage à l'entrée de l'athénée de Waha, a confié mercredi que son agresseur l'avait questionnée sur ses croyances. « Il m'a dit "Tu es musulmane?" et j'ai dit oui. Ensuite, il m'a demandé "Tu fais le ramadan?" et j'ai dit oui aussi. Il m'a dit "Regarde-moi, je ne te ferai pas de mal, ne te tracasse pas" ».

Alors qu'il s'apprête à sortir de l'école en brandissant les armes de service des deux policières qu'il venait d'exécuter, Benjamin Herman aurait ajouté : « Si tu pleures tu dois pleurer pour tes frères palestiniens et syriens ». « Je lui ai dit que je pleurais tous les jours quand je voyais ça à la télévision mais que là, je pleurais car je suis angoissée », poursuit la jeune femme qui est sortie indemne de ces événements tragiques. « Et là, il m'a répété qu'il ne me ferait rien ». ■

L.Po.

La majorité s'interroge, l'opposition hausse le ton

La suédoise est-elle secouée, voire fragilisée ou divisée, après l'attentat de Liège ? Pas de reproche direct à l'encontre du ministre CD&V de la Justice, Koen Geens, ou du ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA), dont la responsabilité politique n'est remise en cause par personne publiquement. Mais de ci, de là, un commentaire ou une remarque laisse apparaître certaines interrogations dans la majorité.

Ainsi, le président de la N-VA, Bart De Wever, a-t-il déclaré mercredi, en parlant de l'auteur de l'attaque de Liège que « tout le monde se demande comment il est possible que quelqu'un avec

un tel profil puisse se promener librement. Il faudra apporter une réponse finale à cette question. » Autrement dit, poser la pertinence du congé pénitentiaire accordé à un individu

comme Benjamin Herman. De Wever refuse d'aller plus loin, pour éviter « un jeu politique » et se dit prudent « tant que l'enquête est en cours » – une retenue qu'il n'avait pas observée à l'égard des parents de la petite Mawda... Du côté de Jan Jambon, on joue la solidarité gouvernementale : pas de déclaration susceptible de mettre la pression sur Koen Geens. Et ce n'est pas du vice-Premier N-VA que viendra une demande d'étudier en gouvernement la question des congés pénitentiaires. « Si cela arrive, ce serait plutôt du groupe N-VA à la Chambre », nous dit une bonne source.

Même attitude en demi-teinte du VLD. Au soir des événements, le vice-Premier VLD, Alexander De Croo, avait aussi lancé : « Tout le monde en Belgique a la même question : comment est-ce possible que quelqu'un qui était condamné pour des faits quand

même graves, ait pu quitter sa prison pour, de nouveau, commettre des faits tout à fait dramatiques ? Je pense que là, il faut tout de même avoir des réponses sur les circonstances. » Et il nous revient que les libéraux flamands

voudraient effectivement ouvrir le débat sur « la manière dont les congés et sorties pénitentiaires sont accordés, étant donné que de graves problèmes avaient eu lieu lors des deux congés précédents de Benjamin Herman. Depuis des mois, le VLD dit qu'il y a un problème avec l'application de congés pénitentiaires. Il faudra avoir une discussion sur la politique menée, même si on ne demande pas la suppression de tous les congés. »

Koen Geens pas visé

Mais ici non plus, la question de la responsabilité politique de Koen Geens n'est pas posée. Le CD&V n'est de toute façon pas

prêt à lâcher son ministre de la Justice, désormais figure déterminante du parti, à tel point que certains l'imaginent Premier ministrable. Le parti protégera donc son champion, et ne compte pas (sauf élément surprise à charge) se laisser impressionner par les attaques récurrentes de la N-VA. D'autant que dans des situations délicates, les ministres N-VA n'ont pas non plus assumé la responsabilité po-

litique en démissionnant.

Même sur la question des congés pénitentiaires, Koen Geens est peu enclin à ouvrir le débat. Sur *La Première*, mercredi matin, il déclarait en effet : « Pour les congés pénitentiaires normaux comme celui-ci, je n'aimerais pas rouvrir le débat car cela va vraiment rendre des gens désespérés en prison, car ils se préparent à une fin de peine et espèrent pouvoir s'adapter au cli-

mat de la société. » Tout en reconnaissant : « Je me sens responsable car j'ai la responsabilité des prisons. Cela mérite un examen de conscience de ma part. »

Le MR est, de son côté, très prudent. « Nous attendons d'y voir plus clair sur le déroulé des événements. Et dans l'attente, nous préférons ne pas nous exprimer », nous indique-t-on chez les libéraux francophones. ■

**BERNARD DEMONTY
MARTINE DUBUISSON**

Le policier, mal-aimé et glorifié...

Assimilés par certains à des « assassins » dans l'affaire Mawda. Érigés en martyrs et en héros hier à Liège. Tous les officiers blessés sont d'ailleurs sortis de l'hôpital. La séquence illustre le rapport ambivalent de la population à sa police. « *La sociologie policière le met en évidence : les gens oublient que c'est le même policier qui va vous verbaliser le matin et qui va peut-être vous porter de l'aide l'après-midi* », constate Claude Bottamedi, chef de corps de la zone Orneau-Mehaigne, dans le Namurois, et docteur en sociologie.

Un jour détesté, le lendemain loué. Entre la chasse aux migrants diligentée par le gouvernement et la menace terroriste qui fait peser une pression permanente sur leur couvre-chef, quel est le moral dans les rangs policiers ?

« *Quand des universitaires utilisent le terme "homicide", ça me va loin. Ça veut dire qu'il y avait une intention de tuer quelqu'un. C'est très lourd comme accusation.* » Claude Bottamedi et ses collègues ont beaucoup parlé de ce drame, un policier tuant une petite fille de deux ans. « *Tous ont été choqués de ce qui s'est passé. Il y a beaucoup de questions : jusqu'où doit-on aller ? L'usage de l'arme était-il vraiment nécessaire ?* »

Chronophage et peu valorisante, la course aux migrants sape un moral déjà mis à rude épreuve. « *Les collègues ont l'impression d'être pris dans un "jeu" qui les dépasse, avec des injonctions parfois très paradoxales. On demande une certaine fermeté et en*

même temps beaucoup d'humanité. » Résultat : le policier est très mal à l'aise sur le terrain, explique-t-il.

« *Il a l'impression qu'on lui donne une cuillère pour écoper le Titanic.* » Une question de moyens ? Oui, mais pas seulement. « *Des moyens pour quoi faire finalement ? C'est ça la grande question. On se rend compte qu'on est en train de ramer dans le sable. On n'a pas de reconnaissance, mais il manque aussi une finalité à ce travail. On est bien conscient que ce n'est pas en distribuant à tout va des ordres de quitter le territoire qu'on va solutionner un problème de cet ordre-là.* »

Baisse des vocations

Plus généralement, il constate un malaise de plus en plus lourd dans les rangs des services de police. « *À la fois parce que le métier devient extrêmement difficile du fait d'un changement social, avec des exigences citoyennes autrement plus compliquées à satisfaire que par le passé, une remise en cause de l'autorité qui pose*

beaucoup de problèmes pour une profession essentiellement axée sur cette notion d'autorité. » Et puis il y a une bureaucratie de plus en plus lourde, des procédures extrêmement difficiles, ne fût-ce que pour rédiger un P-V. « *Ajoutez que les relations avec la population peuvent être teintées d'agressivité... Le métier devient très très compliqué* », constate Claude Bottamedi.

Ce « changement social », Vincent Gilles, le président national du SLFP Police, l'a également noté. « *Cela fait des années que les policiers constatent que la violence à leur égard monte en intensité*, explique-t-il. *Cela va de l'automobiliste qui est trop pressé pour subir un contrôle routier et qui redémarre en trombe à la dame qui tombe sur un contrôle d'identité en rue, qui s'en mêle et qui devient dangereuse, tant pour elle-même que pour les policiers. Dès 2013, nous avons organisé une manifestation sur ce thème, qui avait rassemblé près de 6.000 personnes. Malheureusement, depuis, la séquence "terroriste" a encore complexifié les choses. Dès janvier 2015, au lendemain du démantèlement de la cellule de Verviers, les policiers ont commencé à être menacés de mort par SMS...* »

Selon Vincent Gilles, les policiers ont alors bénéficié d'un mouvement de sympathie au sein de la population. Mais il n'a duré qu'un temps. « *Dès 2016, on est retombé dans les travers, comme si les citoyens avaient perdu de vue à quoi on servait* », précise-t-il.

Drôle de climat

Stéphane Deldicque, secrétaire permanent du syndicat CSC Police, épingle lui aussi certaines altérations au quotidien ou les attaques sur les réseaux sociaux, qui, selon lui, émanent généralement toujours des mêmes milieux, « *qui veulent "casser le système"* ». Ceci dit, malgré des si-

tuations difficiles – « on peut évoquer le sort tragique de Mawda » – Stéphane Deldicque a le sentiment qu'en général, la population apprécie le travail de la police : « Les citoyens sont contents d'avoir une police qui est efficace : cela se traduit au travers de son-

dages qui sont faits ».

Ce drôle de climat joue-t-il sur les enrôlements à la police ? « Depuis les attentats de 2016, on remarque une diminution des candidatures, répond notre interlocuteur. Mais aucune étude n'a été

faite sur les causes. Par ailleurs, même en diminution, les candidatures sont toujours suffisantes, en tout cas au départ, pour pouvoir remplir les quotas annuels. » ■

**WILLIAM BOURTON
CORENTIN DI PRIMA**

polémique Crombez accuse, Dallemagne attaque, Vanden Burre critique

Trêve ? Quelle trêve ? Il a ouvert les hostilités le premier, dès mardi soir, pointant « les responsabilités politiques » après la fusillade à caractère terroriste dans le centre de Liège... John Crombez, président du SPA, s'interroge : que sont devenues les conclusions de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats du 22 mars, déposées à la Chambre fin 2017 ? Le socialiste flamand s'interroge, surtout il tranche : « Après un an de travaux, nous dit-il, les députés avaient recommandé de renforcer le dispositif d'identification et de suivi des prisonniers radicalisés, de coordonner l'échange d'informations entre services de l'Etat lorsque ces gens sont libérés, et d'assurer un suivi de celles et ceux qui peuvent représenter un risque... Je soutiens que sur ces trois points, les ministres responsables, Jan Jambon à l'Intérieur, Koen Geens à la Justice, n'ont rien entrepris de sérieux. C'est le statu quo ». Le président du SPA appuie : « Je résume : ils font beaucoup de communication, beaucoup d'interviews, mais pour les actes, les progrès concrets, demandez aux procureurs, aux juges d'instruction, aux directeurs de prison... » John Crombez ponctue : « Je n'oublie pas qu'il manque toujours près de 4.000 policiers, ce qui oblige ceux qui assurent le service à tra-

vailler dans des conditions difficiles, et pour le reste, Jan Jambon a annoncé la couleur au Parlement : on va privatiser un maximum de tâches ! Ce qui a commencé déjà, avec la surveillance sur les parkings routiers. C'est le contraire de ce qu'il faut faire ».

« Les radicalisés, des héros »

Ailleurs dans l'opposition, ça remue tout autant. Georges Dallemagne, député CDH, qui avait pris part aux travaux de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats du 22 mars, nous explique : « Il y a un an, j'avais visité la prison d'Ittre, où l'on teste un programme de sécurité et de suivi des radicalisés. J'avais des doutes, mais là, je peux vous l'assurer, le constat est partagé : ça ne marche pas. Au contraire, les problèmes s'aggravent, les détenus radicalisés sont même perçus comme des héros... Bien, mais alors, que fait-on ? Sachez aussi que le suivi psycho-social cette fois des détenus problématiques en général est une misère. Le Centre de santé mentale du Brabant wallon ouest, qui travaille avec Ittre, a vu son budget fondre ces derniers temps. Or, Benjamin Herman est un mélange de déséquilibré et de radicalisé, au fond comme les frères El Bakraoui, qui avaient frappé à Zaventem et à Maelbeek, comme Tarik Jadoun, djihadiste de Verviers, qui sont

passés eux aussi par la prison... Donc, le modèle carcéral n'est pas efficace, et le suivi des détenus libérés n'est pas assuré... ». Le centriste ramène à la commission d'enquête : « Elle avait recommandé – c'est le point 146 du document concluant les travaux – de créer des "maisons de transition" pour les détenus ex-radicalisés – en principe – qui sortent de prison, pour leur désengagement effectif, leur réintégration vérifiable, mais qu'en est-il ? C'est simple : on n'a pas bougé ».

« Une autre vision »

Insuffisances budgétaires, défaillances dans le suivi des détenus problématiques, manque d'effectifs... Un ton plus bas, Gilles Vanden Burre, pour Ecolo, lui aussi membre de la commission, n'épargne pas moins les autorités en place, « avec des responsabilités au fédéral ainsi qu'à l'échelon des Communautés », même si, insiste-t-il, « à ce stade, il faut rester prudents, une enquête est en cours sur les événements à Liège et les motivations du tueur ». L'écolo élargit : « Derrière tout cela, c'est notre système carcéral global qui est en cause, c'est un très grand débat que nos sociétés ne veulent pas aborder, il faudrait des réorientations fondamentales, une autre vision ». ■

DAVID COPPI

les agents « Depuis le début des attentats, le job a un peu changé mais la population également »

Mardi matin, c'est par le dispatching que Nicolas (prénom d'emprunt), agent à la direction trafic de la police de Bruxelles-Capitale-Ixelles, a appris, comme d'ailleurs l'ensemble de ses collègues, qu'il se passait quelque chose à Liège. Les précisions tomberont progressivement au fil des heures, précédées de la consigne, lourde de sens, de redoubler de vigilance. « *Mais c'est le soir seulement que je prendrai conscience de ce qui s'est passé, que je lirai des détails sur les victimes, sur les familles...* », indique-t-il. Une famille, Nicolas en a une aussi, forcément. Ce qui le lie étroitement, lui comme ses collègues, au drame liégeois mais ne l'y aliène pas avec ce que cela sous-entendrait de peur, d'anxiété : « *On est aussi des êtres humains, on a aussi des enfants. Mais quelque part on est conscient du danger, des risques du métier. On sait que le risque zéro n'existe pas.* »

Nicolas, qui au quotidien intervient régulièrement dans la zone du piétonnier – au plus près donc de la population –, se refuse à céder à la peur, à la hantise d'être un jour pris pour cible d'une attaque terroriste. « *On n'y pense pas trop*, dit-il. *Si on y pensait trop, si c'était une obsession, cela deviendrait vite invivable. Cela serait contre-productif par ailleurs. Depuis le début des attentats, des mesures ont en outre été prises pour que tout se passe au mieux. On a appris à vivre avec le risque.* »

« Les proches sont les plus inquiets »

De l'image que le grand public entre-

tient de la police, Nicolas affirme qu'elle tient trop peu compte de la solidarité qui règne entre policiers. Sans doute que cette dernière l'a aidé dans les moments plus difficiles. Après chaque attentat, le policier et ses collègues reçoivent également des marques de soutiens. Ce fut encore le cas cette fois-ci. « *Depuis deux ou trois ans, avec la menace terroriste, c'est vrai que le job a un peu changé. Mais la population a également changé. On est bien vu, on reçoit des retours positifs, les marques de reconnaissance sont plus nombreuses. Certes, pour certains, on redevient vite les policiers qui sanctionnent. Mais au moment des attentats, tout cela cesse. Ce matin, par exemple, un monsieur s'est approché pour nous présenter ses condoléances, nous a serré la main et nous a remerciés pour le travail qu'on effectuait. Évidemment, cela fait plaisir.* »

Alors, en plein blues les policiers belges ? Pas Nicolas en tout cas. « *Ce sont peut-être les membres de nos familles qui sont les plus inquiets par la situation actuelle*, explique-t-il. *Mais par rapport à nous, à ce niveau, ils ont un désavantage, celui de vivre cela de l'extérieur. Pour ma part, j'essaie toujours de laisser au boulot pression et frustration pour les épargner au maximum.* »

« Ce sont les nôtres qui sont frappés »

Vincent (prénom d'emprunt), pour sa part, est membre de la brigade anti-agression de la police de Bruxelles-Capitale-Ixelles. Un boulot qui le met

moins au contact de la population mais qui, en cas d'attentat, l'expose directement puisque ses collègues et lui sont alors censés intervenir dans le sillage des auteurs. « *Émotionnellement, des événements comme ceux de Liège touchent bien sûr puisque ce sont les nôtres, des policiers, qu'ils frappent. Avec également quelque part cette idée que cela pourrait nous arriver, à nous ou à un collègue.* »

L'intrusion des attentats dans le quotidien des pays occidentaux – « *à Bruxelles, cela a été le cas avec celui commis par Mehdi Nemmouche* », se rappelle Vincent – a donné lieu à une remise en question. « *On a réalisé que cela se passait ici, chez nous*, affirme-t-il. *Et qu'il fallait être vigilant pour soi*

comme pour les autres. » Pour autant, ce surcroît de précautions n'a pas débouché chez lui sur une pression encombrante, de celles par exemple dont on se débarrasse difficilement, même rentré chez soi : « *C'est plutôt un bon stress*, explique-t-il. *Quand on arrive en intervention, on sait ce qu'on doit faire. A la maison, ma femme et moi parlons de tout cela, du risque éventuel. Elle est au courant même si j'essaie de la protéger. Je lui demande tout de même de ne pas venir à Bruxelles avec les enfants.* »

Les marques de soutiens, les remerciements sont devenus pour Vincent également une habitude des lendemains d'attentats. « *Bien sûr que cela fait plaisir*, glisse-t-il. *A côté des critiques que l'on reçoit parfois. On se sent dans ces moments-là particulièrement utiles.* » ■

MATHIEU COLINET

Le jour d'après, la Cité ardente dans un flou bizarre

REPORTAGE

La ville de Liège s'est réveillée, ce mercredi, dans un flou bizarre, l'impression d'avoir fait un cauchemar. De la violence de la veille, de l'importance du dispositif de secours qui a ensuite été déployé, il reste peu de stigmates apparents, si ce n'est des fleurs et des bougies, déposées sur la devanture du café des Augustins, indiquant que le drame était bien réel. Ce mercredi matin, il n'y a pas d'embouteillages monstres aux alentours du boulevard d'Avroy, le lieu des faits, véritable colonne vertébrale de la ville. Il n'y a pas d'ambulances et de combis de police partout. Il y a même trop peu d'animation, il règne un calme étrange.

Certes, les cours ont été suspendus pour les élèves de Waha et les examens ont été reportés pour ceux de la Haute école fréquentée par Cyril, une des victimes, trois cents mètres plus loin. Mais place Saint-Lambert, à un kilomètre de là, cette ambiance lourde est la même. Les gens se croisent, se saluent ; s'ils échangent quelques mots, c'est pour évoquer la fusillade de la veille. « *J'étais passée devant une demi-heure plus tôt, encore un peu, c'est moi qui étais au feu rouge à la place de cette pauvre maman et de son gamin* », explique une ménagère, qui attend une amie. « *Ma nièce est à Waha, ma sœur était terrorisée* », confie une vendeuse d'une boutique de vêtements non loin.

« *On a beau vous rassurer, vous n'êtes tranquille que quand vous avez votre enfant dans les bras* ». « *Mon frère est à Saint-Servais* » (NDLR : collège situé à 500 m du drame), ajoute une jeune femme à l'arrêt de bus. « *On leur a dit de ne pas s'approcher des fenêtres, on a fermé les stores et on leur a interdit de sortir. Il ne réalisait pas*

vraiment la gravité de ce qui venait de se passer et il m'a raconté ça comme si c'était une anecdote. J'étais scotchée. »

Le souvenir de la place Saint-Lambert

Liège est « petit » : chacun connaît, de près ou de loin, une relation d'une des victimes, un gosse d'une école concernée, un témoin. Et après la tuerie de la place Saint-Lambert, qui avait arraché cinq personnes à la vie et blessé 135 autres le 13 décembre 2011, c'est encore un endroit stratégique de la ville qui est touché, l'axe de circulation principal, celui devant lequel « tout le monde » passe pour pénétrer ou sortir du centre.

Le café des Augustins, c'est une institution, un café fréquenté par une majorité d'habituels de ce quartier tranquille, où se mêlent kots étudiants, écoles et cabinets de professions libérales. L'athénée de Waha, c'est un symbole de laïcité, une école appliquant la pédagogie active, accueillant des enfants dès la maternelle et jusqu'à la rhéto, dans un brouhaha

un peu bobo. Durant les temps de midi, ses élèves s'en approprient la devanture, colonisant le trottoir en affichant, sous un gigantesque bas-relief bien nommé « L'insouciance de la jeunesse », l'insolence de l'adolescence. Sous le regard vigilant de la femme d'ouvrage, qui veille à ce qu'ils n'abandonnent pas là, une fois leur dernière bouchée avalée, leurs papiers gras.

Au palais de justice, ce mercredi matin, on se croirait, de prime abord, un jour comme un autre : une foule docile faisant la file pour passer sous le portique de sécurité, des avocats pressés. Un jeune homme, agité, rompt le

calme ambiant pour s'énerver sur la dame de l'accueil. Comme toujours en pareil cas, deux policiers sont appelés pour le calmer, mais il ne semble pas obtempérer : « *Ecoute, là, tu vois, aujourd'hui, on est mal, on est tendus*, lui dit un des agents. *Tu n'as vraiment pas choisi ton jour pour venir t'énerver ici, alors le mieux, c'est que tu rentres chez toi pour te calmer* ». Le jeune semble surpris par le ton, mi-confiance, mi-exaspération, du policier. Il dit « *Ok, ok* », et il s'en va sans discuter.

« Show must go on »

« *Evidemment qu'on est mal !*, confirme un autre policier en route pour l'hommage de 13 heures, sur la place Tivoli, dans le prolongement de la place

Saint-Lambert. *Nos petites collègues ont été attaquées par derrière, juste parce qu'elles portaient un uniforme, et les quatre autres ont été touchés par balles lors de leur exceptionnelle intervention* (NDLR : dont la vidéo, capturée par un témoin et diffusée sur les réseaux sociaux, a

beaucoup circulé entre les policiers). *On sait qu'on fait un métier "à risque", mais on pense toujours que ça n'arrivera pas chez nous, pas ça. Aujourd'hui on se sent plus vulnérables, on se sent des cibles. Mais bon, on aime notre métier, il faut que les jours passent et ça ira. The show must*

go on, comme dirait l'autre... » Lucile était l'épouse d'un policier, Soraya était veuve d'un commissaire et avait refait sa vie avec un autre policier. Le jeune Cyril, tué au hasard, était le neveu d'un policier liégeois. « *On fait "genre", on garde la tête haute, mais chez nous, c'est très dur*, confie un

membre de la brigade des mottards. *C'était vraiment des femmes bien, des bonnes personnes, des mamans...* »

Rapidement, les nombreux policiers présents sur la place Tivoli sont rejoints par des militaires, par les politiques et par une foule de plus en plus dense d'étudiants

sortis de l'école, de travailleurs en temps de midi, de pensionnés qui ont fait le déplacement. Ils sont

environ un millier lorsque débute l'hommage, sous le son de deux trompettes. Quand celles-ci s'arrêtent, la place plonge dans le silence. Une minute. Deux minutes, puis trois... Le temps

passé, et le silence se fait de plus en plus lourd. La foule attend quelque chose, elle ne sait pas quoi, tout reste en suspens. Puis subitement, une personne se met à frapper dans les mains ; elle est

suivie par les centaines de badauds cernant les hommes en uniforme. Les applaudissements sont nourris, leur spontanéité les rend plus touchants.

Ce mercredi, les Liégeois, bouleversés, ont ainsi rendu hommage à leurs policiers. Puis ils sont retournés, le cœur lourd, à leurs activités. « Show must go on », comme dirait l'autre... ■

LAURENCE WAUTERS

ILS RACONTENT LEUR ÉMOTION

« Il va falloir du temps pour surmonter cette épreuve »

« Ce matin, un homme armé est entré dans mon école après avoir tué deux policières et un étudiant ». C'est ainsi que débute un texte rédigé mardi soir par Tanguy Wera, un professeur de français du lycée de Waha. Intitulé « Après l'orage », il a été largement partagé sur les réseaux sociaux. « Vous raconter la tourmente, les idées qui nous ont traversé l'esprit a peu d'intérêt : il n'y a que dans les romans que l'on vit de tels moments avec héroïsme et ce n'est qu'après coup que l'on élabore une pensée un peu plus complexe que "je rassure les élèves", "j'emprunte le couloir du fond", "je recompte une douzième fois"... Ce qui compte, au fond, c'est ce qu'on fait après l'orage. ». Et ce jeune papa d'un bébé de six mois d'expliquer qu'il a d'abord corrigé une pile de travaux d'élèves, « pour leur montrer que le tonnerre s'éloigne ». Puis il a nourri son fils, il l'a regardé se mettre de la panade sur tout le visage : « Dans ses yeux, l'orage était loin (...) ».

Le lendemain, les professeurs de Waha ressentent le contrecoup. « Hier, on a posé des gestes guidés par la nécessité du moment. La réflexion, elle est venue après », confie-t-il.

« Quand les cours reprendront, il y aura des stigmates, des traces de balles, les élèves et nous-mêmes devons vivre avec ça. Mais nous serons tous là, personne n'a heureusement, au sein du lycée, été touché ». « Je pense à nos étudiants qui, sans le sang-froid de Vincent, notre éducateur, et de Darifa, notre femme d'ouvrage, auraient pu être tués ou grièvement blessés », ajoute Dominique Thonnard, professeuse d'anglais. « Il va falloir du temps pour surmonter cette épreuve, il va falloir qu'on en parle avec eux, qu'on mette des mots sur les émotions ». Sa

devanture étant largement abîmée par les balles, le lycée n'est pas en état de rouvrir avant lundi, a annoncé la direction ce mercredi soir. L'établissement n'est pas non plus, à l'heure actuelle, en mesure de restituer aux élèves ce qu'ils ont dû laisser là lors de leur évacuation.

« Mon cœur de maman a fait un bond »

« Je tenais vraiment à venir signer le registre de condoléances avec mes enfants », confie Angélique Tomballe, maman de Jules et Hélène. « Jules est élève en deuxième année à l'athénée de Waha. Je n'avais encore rien vu dans les médias quand il m'a appelée pour me rassurer... Mon cœur de maman a fait un bond, j'étais dans tous mes états ! Nous avons été touchés par ce qui s'est passé, et nous voulions montrer notre solidarité avec tous les Liégeois. Je trouve qu'il est très important, pour les enfants, de voir et partager ce bel élan de solidarité, de civisme. » Jules n'a pas réalisé de suite la gravité de la situation : « On n'a pas remarqué les coups de feu, car il y a beaucoup de bruit dans la ville et dans l'école... Mais on a compris que les choses étaient anormales quand on a vu des policiers passer dans la rue en courant. Nous sommes sortis par la cour des petits, et notre prof de gym a barricadé le couloir avec des armoires. Il a admirablement bien géré ! ».

LWS

« L'islam, ce n'est pas cela »

« Nous sommes ici dans le cadre du travail, mais c'est aussi une démarche personnelle », expliquent Lucie et Lili, formatrices à la « Maison Blanche » de Glain, une ASBL d'action sociale et formation. Ce mercredi, elles se sont rendues à la minute de silence sur la place Tivoli, puis elles sont allées signer le registre de condoléances avec Abdoul, Hassan et Zakaria, un Palestinien, un Syrien et un Kurde qui apprennent la langue française auprès d'elles. « Nous avons beaucoup parlé de cet événement hier, d'autant qu'une des dames de notre groupe a un enfant scolarisé à Waha et qu'elle était très paniquée », explique Lucie. « Nous sommes ici avec des gens qui sont déjà traumatisés par des événements difficiles vécus dans leur pays d'origine, ils se sentent très touchés par ce qui se passe. Ils voulaient montrer, par leur démarche, qu'ils sont là parmi les citoyens de la Ville de Liège, attristés par les événements. C'est une démarche citoyenne, venant de personnes de confession musulmane qui savent que l'islam, ce n'est pas cela ».

LWS

LWS

« C'est notre devoir de rendre hommage »

« Ce mardi, je devais me rendre sur le boulevard d'Avroy, à hauteur du lycée de Waha », explique Marie Knol à la sortie de l'hôtel de Ville de Liège, où elle vient de signer le registre de condoléances. « Notre bus a soudainement été bloqué, on nous a fait sortir et on nous a dirigés vers l'autre côté, vers la place Saint-Lambert. On ne comprenait pas ce qui se passait, on sentait que quelque chose de grave arrivait, confie la septuagénaire. Aujourd'hui, je suis venue rendre hommage à ces mamans, les deux policières qui ont perdu la vie alors qu'elles étaient au tra-

vail, elles étaient là pour nous aider. Je suis aussi venue pour soutenir cette maman qui a perdu son fils, son jeune garçon qui terminait ses études et qui a été tué devant ses yeux. Je pense à ma fille, je pense à mes petites-filles... C'est vraiment terrible ce qui vient d'arriver, tous les Liégeois sont concernés, un tel drame peut arriver à tout le monde ! Je trouve que rendre ainsi hommage, c'est le minimum que l'on puisse faire. C'est notre devoir, à tous les Liégeois. »

LWS

« Vraiment en colère »

Christian Delvenne était chez lui, boulevard d'Avroy, lorsqu'il a entendu « des bruits de pétards », explique-t-il. « Je me suis rendu sur mon balcon pour voir ce qui se passait et j'ai commencé à compter les voitures de police... Je suis arrivé à 33 véhicules, et je me suis dit que ça ne pouvait pas être un braquage... Les gens couraient partout, ils paniquaient, c'était terrible comme vision ! ». Le sexagénaire est rentré vivre en Belgique il y a deux ans. Avant cela, cet employé d'ambassade a vécu en

rats, au Burkina Faso... « J'ai vu ce qu'était l'islam, le véritable islam, et ce n'est pas ça, mais alors pas du tout... Alors je suis en colère aujourd'hui, et je suis triste aussi. J'ai voyagé toute ma vie, je reviens boulevard d'Avroy, jamais je n'aurais pensé assister à une scène pareille de mon balcon ! ». Christian Delvenne a un frère policier : « Je me rends compte qu'un jour, on pourrait se présenter à ma porte pour m'annoncer ce qu'on a annoncé à la famille de ces deux policières... C'est terrible, je suis vraiment en colère ».

LWS

DARIFA, PRISE EN OTAGE

« Il avait conscience que c'était fini pour lui »

« Il fallait que ça arrive ce que je fais », a dit mardi Benjamin Herman, l'auteur de la tuerie de Liège, à Darifa, une femme de ménage de l'école De Waha, selon le témoignage recueilli par la RTBF. Après avoir tué trois personnes, Benjamin Herman a fait irruption dans le hall d'entrée de l'athénée Léonie de Waha, dans le centre de Liège. Il tombe sur l'une des femmes de ménage de l'établissement et la prend en otage. Il

demande à la femme si elle est musulmane et si elle fait le ramadan. Darifa lui répond par l'affirmative et reçoit l'assurance qu'il ne lui arrivera rien.

« Je lui ai dit qu'il n'était pas dans le bon endroit, t'es dans une école ici, il y a plein d'enfants, et à un moment j'ai fait un signe avec mes mains pour montrer aux professeurs qui étaient dans la cour qu'il fallait qu'ils partent de la cour, mais je crois qu'ils ne comprenaient pas. »

Le tueur tire ensuite vers la cour de l'école. Devant les pleurs et les hurlements de la femme, il lui explique qu'il veut « faire mijoter les flics, les faire bouillir ». La femme l'exhorte à se

rendre et lui demande pourquoi il fait ça. « Il a dit: "il fallait que ça arrive ce que je fais". J'ai discuté avec lui pour lui dire d'arrêter, de calmer les choses mais pas moyen », ajoute Darifa, très émue. Le tueur finit par demander à la femme d'ouvrir la porte et il sort. Il sera abattu par la police. « Je crois qu'il avait conscience que c'était fini pour lui », dit-elle encore.

Au cours de la conversation, Benjamin Herman a invoqué trois fois Allah. Aux pleurs de Darifa quand il tire vers la cour de récréation, il a opposé le sort de ses « frères palestiniens » et de ses « frères syriens ». (b)